

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A**Numéro de la fiche de données de sécurité :** 2199PU01_2**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Le produit est destiné à un usage professionnel ou grand public.

Étape du cycle de vie

C Utilisation par les consommateurs

PW Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

Secteur d'utilisation SU19 Bâtiment et travaux de construction**Catégorie du produit** PC41 Produits d'exploration ou de production pétrolières et de gaz**Catégorie de processus**

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)

ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

Emploi de la substance / du mélange Chimie de la construction**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur :**

Saint-Gobain Surface Solutions

251 rue de l'Ambassadeur

78700 Conflans, France

+33 1 34 90 41 40

Onebond.support@Saint-Gobain.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence +33 1 34 90 41 40**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS02 flamme

Aérosol 1

H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.



GHS08 danger pour la santé

Resp. Sens. 1

H334

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Carc. 2

H351

Susceptible de provoquer le cancer.

STOT RE 2

H373

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 1)



GHS07

Acute Tox. 4	H332	Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT SE 3	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Lact.	H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Aquatic Chronic 4	H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger

GHS02



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement Danger**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues
alcanes, C14-17, chlorés**Mentions de danger**

H222-H229	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H332	Nocif par inhalation.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 2)

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Les personnes déjà sensibilisées aux diisocyanates peuvent développer des réactions allergiques en utilisant ce produit.

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.

Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387).

EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

EUH208 Contient diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues. Peut produire une réaction allergique.

À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT:

CAS: 85535-85-9	alcanes, C14-17, chlorés
-----------------	--------------------------

vPvB:

CAS: 85535-85-9	alcanes, C14-17, chlorés
-----------------	--------------------------

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description : Mélange composé des substances indiquées ci-après.

Composants dangereux :

CAS: 9016-87-9 Numéro CE: 618-498-9 Reg.nr.: 01-2119457024-46-xxxx	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues ⚠ Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; ⚠ Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,1 % STOT SE 3; H335: C ≥ 5 %	≥40-<50%
--	--	----------

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 3)

CAS: 85535-85-9 EINECS: 287-477-0 Numéro index: 602-095-00-X Reg.nr.: 01-2119519269-33-xxxx	alcanes, C14-17, chlorés ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=1); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); Lact., H362, EUH066 PBT; vPvB	≥16-<19%
CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Numéro index: 601-004-00-0 Reg.nr.: 01-2119485395-27-xxxx	isobutane ⚠ Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280	≥10-<13%
CAS: 115-10-6 EINECS: 204-065-8 Numéro index: 603-019-00-8 Reg.nr.: 01-2119472128-37-xxxx	Dimethylether ⚠ Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Comp.), H280 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	>5-<10%

SVHC

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

Indications complémentaires :

Pour le libellé des mentions de danger citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

Si la personne est inconsciente, la coucher et la transporter en position latérale stable.

après contact avec la peau :

Oter les vêtements contaminés. Laver vigoureusement la peau avec de l'eau et du savon ou un nettoyant approprié. Ne JAMAIS utiliser de solvant ou de diluant.

après contact avec les yeux :

Retirer les lentilles de contact si nécessaire et si facile à faire. Lavez abondamment les yeux avec de l'eau propre et tiède pendant au moins 5 minutes en relevant les paupières, demandez une assistance médicale. Ne laissez pas la personne se frotter l'œil affecté.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Produit irritant, le contact répété ou prolongé avec la peau ou les muqueuses peut provoquer des rougeurs, des cloques ou une dermatite, l'inhalation de brouillard de pulvérisation ou de particules en suspension peut provoquer une irritation des voies respiratoires, certains symptômes peuvent ne pas être immédiats.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique. Veiller à ce que le personnel médical connaisse la substance en cause et qu'il prenne les mesures de protection nécessaires.

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau à grand débit.

En présence de tension électrique, ne pas utiliser d'eau ni de mousse comme moyen d'extinction.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Éviter de respirer les vapeurs et les fumées - chercher de l'air frais. En cas d'incendie, le produit se décompose et des gaz dangereux tels que le CO2 peuvent se former. En cas d'incendie, une épaisse fumée noire se forme. L'exposition aux produits de décomposition peut nuire à la santé.

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité :**

Porter un vêtement de protection intégral.

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres indications:

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Des précautions à prendre en cas d'incendie sont recommandées : Veiller à ce qu'un extincteur approprié et en état de fonctionnement soit disponible, à ce que les issues de secours soient suffisantes et restent toujours dégagées . En cas de début d'incendie, il convient d'appeler immédiatement les pompiers et de les informer des risques décrits dans l'EPS. La zone doit être évacuée par l'ensemble du personnel, à l'exception des intervenants qui luttent contre l'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter l'inhalation de vapeurs

Éviter le contact avec la peau et les yeux

Assurer une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Recueillir dans un récipient hermétique.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 5)

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ne pas boire ou manger en travaillant. Se laver soigneusement les mains avant les pauses et après avoir terminé le travail.

Retirez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans la salle de repas.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas respirer les vapeurs

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Conserver au frais et au sec dans des récipients hermétiquement fermés.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et des surfaces chaudes

Ne pas fumer

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires

et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Stocker uniquement dans le récipient d'origine non ouvert.

Stocker dans un endroit frais.

Stocker à l'écart des produits inflammables.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

DNEL		
CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues		
Inhalatoire	Derived No Effect Level	0,05 mg/m ³ (worker local long term value)

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 6)

		0,025 mg/m ³ (consumer local long term value)
CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés		
Oral	Derived No Effect Level	0,58 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Dermique	Derived No Effect Level	47,9 mg/kgxday (worker systemic long term value)
		28,75 mg/kgxday (consumer systemic long term value)
Inhalatoire	Derived No Effect Level	6,7 mg/m ³ (worker systemic long term value)
		2 mg/m ³ (consumer systemic long term value)

PNEC
CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

Predicted No-Effect Concentration	2,33 mg/kgxdwt (earth rating factor)
Predicted No-Effect Concentration	0,00037 mg/l (sea water rating factor)
	0,0037 mg/l (fresh water rating factor)

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

Predicted No-Effect Concentration	11,9 mg/kgxdwt (earth rating factor)
Predicted No-Effect Concentration	0,0002 mg/l (sea water rating factor)
	0,001 mg/l (fresh water rating factor)

CAS: 115-10-6 Dimethylether

Predicted No-Effect Concentration	0,045 mg/kgxdwt (earth rating factor)
Predicted No-Effect Concentration	0,016 mg/l (sea water rating factor)
	0,155 mg/l (fresh water rating factor)

**No CAS Désignation de la substance % Type
Valeur Unité**
CAS: 115-10-6 Dimethylether

 VLEP Valeur à long terme: 1920 mg/m³, 1000 ppm

8.2 Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire;

en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Filtre à gaz de classe A1

Protection des mains : Gants de protection contre les produits chimiques (Standard EN 374-1)

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A**Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales.**

État physique	aérosol
Couleur :	jaune clair
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non applicable, s'agissant d'un aérosol
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Point d'éclair	non applicable, s'agissant d'un aérosol
Température de décomposition :	Non déterminé.
pH	Le mélange réagit violemment au contact de l'eau.
Viscosité :	
Viscosité cinématique	Non déterminé.
dynamique :	Non déterminé.
Solubilité	
l'eau :	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	23 kg/m ³
Densité relative.	Non déterminé.
Masse volumique:	23 kg/m ³
Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme :	aérosol
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
Température d'inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Non déterminé.
Changement d'état	
Point/l'intervalle de ramollissement	
Propriétés comburantes	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 8)

Informations concernant les classes de danger**physique**

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Une polymérisation exothermique rapide se produit en présence d'eau, d'amines, d'alcalis et d'alcools.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Développement d'une surpression CO₂ dans les pots d'isocyanate après pénétration d'humidité.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de la haute pression de vapeur.

Réagit avec l'eau en dégageant du gaz carbonique. Dans des récipients fermés, risque d'éclatement des fûts suite à une surpression.

10.4 Conditions à éviter

Eviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues ou toute autre source d'inflammation.

Minimiser l'exposition à l'air et l'humidité pour éviter une perte de qualité du produit.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Oxydes nitriques (NO_x)

FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë : Nocif par inhalation.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues			
Oral	LD50	>2.000 mg/kg	(Rat)
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg	(lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	0,49 mg/l	(Rat)
CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés			
Oral	LD50	>4.000 mg/kg	(Rat)

de la peau : Provoque une irritation cutanée.

des yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation :

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Peut provoquer une allergie cutanée.

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

Peut provoquer une réaction cutanée allergique chez des personnes déjà sensibilisées (étiquetage additionnel EUH208 en Europe)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est listé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique : Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Type d'essai/Concentration effective/Méthode/Evaluation

CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues

NOEC (21d) >10 mg/l (aquatic invertebrates)

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 10)

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

LC50/96h	>5.000 mg/l (poisson)
EC50/24h	0,095-0,1 mg/l (aquatic invertebrates)
EC50/48h	0,0059-0,0077 mg/l (aquatic invertebrates)
EC50/96h	3,2 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)
EC50/72h	3,2 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)
NOEC (72h)	0,1 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)
NOEC (96h)	0,1 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)
NOEC (14d)	0,125 mg/l (poisson)
NOEC (21d)	0,01 mg/l (aquatic invertebrates)

CAS: 75-28-5 isobutane

LC50/48h	14,22-69,43 mg/l (aquatic invertebrates)
LC50/96h	24,11-147,54 mg/l (poisson)
EC50/96h	7,71-19,37 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)

CAS: 115-10-6 Dimethylether

LC50/96h	4.100 mg/l (poisson)
EC50/48h	4.400 mg/l (aquatic invertebrates)
EC50/96h	154,917 mg/l (aquatic algae and cyanobacteria)

12.2 Persistence et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Procédé :

CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

Biod. (28 days) | 0 % (Biodegradation)

CAS: 75-28-5 isobutane

Biod. (28 days) | >90 %

CAS: 115-10-6 Dimethylether

Biod. (28 days) | 0 %

12.3 Potentiel de bioaccumulation

CAS: 9016-87-9 diisocyanate de diphénylméthane, isomères et homologues

EBAB | 4,52 log Pow

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

EBAB | 7 log Pow

CAS: 75-28-5 isobutane

EBAB | 1,09-2,8 log Pow

CAS: 115-10-6 Dimethylether

EBAB | 0,07 log Pow

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT:

CAS: 85535-85-9 | alcanes, C14-17, chlorés

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 11)

vPvB:

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7 Autres effets néfastes**Autres indications écologiques :****Indications générales :** Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation :**

Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Les déchets et les conteneurs vides doivent être traités et éliminés conformément à la législation locale/nationale en vigueur. Respecter les dispositions de la directive 2008/98/CE concernant la gestion des déchets.

Catalogue européen des déchets

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
15 01 04	emballages métalliques
HP3	Inflammable
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP7	Cancérogène
HP13	Sensibilisant
HP14	Écotoxique

Emballages non nettoyés :**Recommandation :** Eliminer conformément aux réglementations locales/nationales en vigueur.**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR, IMDG, IATA

UN1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**ADR**

1950 AÉROSOLS

IMDG

AEROSOLS

IATA

AEROSOLS, flammable

(suite page 13)

FR

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 12)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport**ADR**

Classe 2 5F Gaz.
Étiquette 2.1

IMDG, IATA

Class 2.1 Gaz.
Label 2.1

14.4 Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par
l'utilisateur

Attention: Gaz.

No EMS :

F-D,S-U

Stowage CodeSW1 Protected from sources of heat.
SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of
1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity
above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS:
Category C, Clear of living quarters.**Segregation Code**SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of
1 litre:
Segregation as for class 9. Stow "separated from"
class 1 except for division 1.4.
For AEROSOLS with a capacity above 1 litre:
Segregation as for the appropriate subdivision of
class 2.
For WASTE AEROSOLS:
Segregation as for the appropriate subdivision of
class 2.**14.7 Transport maritime en vrac conformément**
aux instruments de l'OMI

Non applicable.

Indications complémentaires de transport :**ADR****Quantités limitées (LQ)**

1L

Quantités exceptées (EQ)

Code: E0

Non autorisé en tant que quantité exceptée

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 13)

Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D
<hr/>	
IMDG	
Limited quantities (LQ)	1L
Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) (Liste des substances candidates, annexes XIV et XVII)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) 2020/878 (modifiant l'annexe II de REACH relative à la compilation des fiches de données de sécurité)

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. section 2**Directive 2012/18/UE****Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est listé.**Catégorie SEVESO P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES****Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 150 t**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Restriction: 3, 56a**Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est listé.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est listé.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est listé.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est listé.

Prescriptions nationales :**Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction****BG-Merkblätter:****Substances of Very High Concern (SVHC) d'après le règlement REACH, Article 57 :**

CAS: 85535-85-9 alcanes, C14-17, chlorés

(suite page 15)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 14)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Phrases importantes

La liste des mentions de danger ci-dessous est le texte intégral des mentions de danger mentionnées dans cette fiche de données de sécurité (en particulier dans la section 3) et est communiquée conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, et aux amendements suivants (règlement (UE) 2020/878). Les mentions indiquées ici ne se réfèrent pas au produit lui-même, mais aux ingrédients individuels contenus dans le produit, et sont fournies à titre d'information.

- H220 Gaz extrêmement inflammable.
- H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aérosols, Section 2.3.1	Règles d'extrapolation
Toxicité aiguë - inhalation Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Sensibilisation respiratoire Sensibilisation cutanée Cancérogénicité Toxicité pour la reproduction Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.
Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	Jugement d'experts

Service établissant la fiche technique de sécurité: Quality

(suite page 16)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 01.07.2024

Numéro de version 1

Révision: 01.07.2024

Nom du produit: ONEBOND PU FOAM UNIVERSAL MANUAL A

(suite de la page 15)

Contact :

Ignacio Tello

+33 1 34 90 41 40

Onebond.support@Saint-Gobain.com

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL : dose dérivée sans effet (REACH)

PNEC : concentration prédite sans effet (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas (Comp.): Gaz sous pression – Gaz comprimé

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Lact.: Toxicité pour la reproduction – effets sur ou via l'allaitement

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 4: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 4

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.